



Dans le cadre de ses activités, ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté recherche un(e) stagiaire

Intitulé du stage :
« Elaboration d'une méthodologie de comptabilisation territoriale du capital naturel »

Alterre Bourgogne-Franche-Comté, l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable, vous propose de travailler sur un projet innovant visant à éclairer les politiques publiques régionales et locales de transition écologique sur la question de la comptabilisation territoriale du capital naturel.

Cadre général

Depuis plus de 25 ans, Alterre Bourgogne-Franche-Comté travaille pour mobiliser les Bourguignons-Franco-Comtois autour des grands enjeux environnementaux, pour inventer les chemins d'un développement soutenable. L'agence agit selon 4 objectifs stratégiques :

- L'amélioration de la connaissance et de la prise de conscience,
- La construction d'une culture commune,
- La mise en pratique du développement soutenable,
- La détection et la compréhension des enjeux de demain.

Elle mène 3 grands types d'activités :

1. **L'observation de l'environnement** pour produire des connaissances et apporter des analyses, qui permettent la mise en perspective d'enjeux de transitions avec une approche transversale ;
2. **L'appui à l'animation régionale** des territoires en transition en mettant notamment en visibilité les initiatives dans les territoires, pour donner à d'autres l'envie et les moyens d'agir à leur tour, en développant des moyens et outils de « solutions » (contenus, méthodologies, retours d'expériences, ...) pour enclencher et porter les transitions ;
3. **L'innovation** avec un rôle de veille, prospection et parangonnage (benchmarking) visant à identifier des enjeux et solutions émergents pour permettre aux institutions, territoires et acteurs d'engager et intensifier leurs transitions de manière intégrée et intégratrice.

Elle investit de manière partenariale de nombreux champs des transitions, notamment :

- Biodiversité
- Énergie, climat, air
- Adaptation au changement climatique
- Eau
- Déchets
- Flux de matières
- Santé-environnement
- Démarches territoriales de développement durable

L'équipe d'Alterre est pluridisciplinaire et composée de 12 personnes. Elle est riche de sa diversité, de son enthousiasme, de sa créativité et de sa convivialité.

Plus d'infos : www.alterrebourgognefranchecomte.org

Contexte de l'étude

Dans le cadre de ses activités d'innovation et de prospective, l'agence mène depuis une dizaine d'années des travaux d'évaluation socio-économiques du capital naturel et des services écosystémiques dans le but d'améliorer la connaissance et de sensibiliser des décideurs publics et privés aux enjeux de soutenabilité. Ces travaux ont donné lieu à différents rapports d'études et notamment à la publication du numéro 67 de Repères.

En 2021, Alterre souhaite poursuivre ces travaux d'exploration et développer ses activités d'appui régionale à l'animation des territoires en transition socio-écologique. Pour ce faire, l'agence s'est donné pour objectif de mener une étude visant à évaluer la possibilité d'élaborer une méthode de comptabilisation écosystémique du capital naturel à l'échelle régionale et infrarégionale dans le but d'éclairer les processus de décisions publiques et privées en matière de développement soutenable. Elle souhaite en outre, au travers de cette étude, mettre en évidence les pistes de valorisation de ce capital pour les territoires de Bourgogne-Franche-Comté au travers par exemple, des services écosystémiques de séquestration carbone, d'adaptation aux effets du changement climatique, de préservation de la ressource en eau, de préservation de la qualité de l'air et/ou de la production de biomasse matière ou énergie.

Pour ce faire, Alterre propose un stage de 6 mois.

Éléments complémentaires de compréhension

Pourquoi et comment tendre vers la soutenabilité ?

Les modes de développement économique conventionnels sont à l'origine de nombreuses altérations, tant des systèmes sociaux humains que des systèmes vivants dans leur ensemble. Le niveau de ces dégradations est à l'heure actuelle si soutenu que c'est la pérennité même de ces modes de développement, à court terme, qui est remise en question. Pour y remédier, des modèles de développement innovants dits soutenables apparaissent en proposant de renouveler les modes de production et de consommation, dans le respect des limites écologiques. Ces modèles reposent notamment sur l'idée que pour atteindre la soutenabilité, il convient de :

- Considérer le capital comme un concept multiple recouvrant certes le capital financier, matériel et humain, mais aussi le capital naturel qui n'est jusqu'à présent pas comptabilisé et donc reconnu.
- Conserver l'intégralité du capital et de ne dépenser que le profit qui résulte de son exploitation. Cette notion de conservation du capital stipule en effet, qu'une organisation ne peut considérer comme un résultat – et donc ne peut consommer – que les profits qui subsistent après avoir maintenu son capital intact. Ce principe permet de s'assurer que désormais le capital naturel qui est exploité et donc usé et dégradé, est bien amorti et donc préservé (dans la mesure où il présente dans une certaine mesure, la capacité de s'auto-renouveler) ou restauré. Il offre en outre, la garantie de pouvoir dégager des bénéfices durablement.
- Considérer le capital naturel comme un capital unique et non substituable. Par exemple, la destruction d'un écosystème ne peut pas être sinon que très partiellement, compensée financièrement par les dons d'une fondation, ou dans ses fonctions par une machine ou une infrastructure artificielle.

Qu'est-ce que le capital naturel ?

Le capital naturel se définit communément comme un stock de ressources biotiques (c'est à dire des communautés d'organismes vivants tels que les plantes, les animaux et les micro-organismes) et abiotiques (c'est à dire l'environnement non vivant), dont une partie est renouvelable et l'autre non (combustibles fossiles, minéraux et minerais). Une idée fondatrice du capital naturel considère que les écosystèmes, au travers des biens et services que les populations humaines et leurs organisations en retirent, sont aux fondements du bien-être humain et de la création de valeur dans l'économie. Certains soutiennent le fonctionnement de la biosphère dans sa globalité, et participent au maintien même des conditions d'habitabilité de la Terre pour l'espèce humaine. Autrement dit, le bien-être humain, les activités humaines et le système économique qui organise la production, les échanges et la consommation des biens et services dépendent fondamentalement de la biodiversité et plus particulièrement du fonctionnement des écosystèmes et des services écosystémiques. Le concept de capital naturel traduit ainsi le fait que les écosystèmes et la biodiversité, par leur participation à la production et à la création de valeur dans l'économie, représentent des éléments stratégiques pour les

territoires et doivent être intégrés dans leurs processus de prise de décision des organisations publiques et privées (collectivités, entreprises) pour en conserver l'intégralité.

Comment conserver l'intégralité du capital naturel ?

Le capital naturel ne peut être conservé dans son intégralité que s'il est connu (cela correspond notamment aux travaux des biologistes et des écologues) et reconnu comme une condition du bien être durable des sociétés humaines (cela correspond notamment aux travaux des économistes et des sociologues), ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. Aussi afin de prendre en compte le capital naturel dans les processus de décision des acteurs des territoires engagés dans des démarches de transition écologique vers un mode de développement soutenable et durable, il convient de :

- Comptabiliser les stocks d'actifs naturels à savoir les écosystèmes, et les flux de services écosystémiques
- Mesurer la dégradation ou l'amélioration du capital écosystémique de manière comptable en termes de flux et de stocks physiques
- Identifier des pistes de préservation et d'augmentation du capital naturel, ainsi que de valorisation
- Créer des dispositifs de protection du patrimoine/capital naturel mais aussi et surtout des dispositifs innovants de valorisation de ce capital et notamment des services écosystémiques par exemple dans le cadre de démarche de solidarité interterritoriale

Objectifs et missions du stage

➔ Sous la supervision du coordinateur des activités d'appui à la transition & référent biodiversité, vous aurez pour mission :

- Identifier et vous approprier les travaux existants en matière de comptabilisation du capital naturel ;
- Identifier et mobiliser les principales personnes ressources (universitaires, détenteurs de données...) et éventuellement préfigurer un groupe de travail ;
- Créer un annuaire des personnes ressources ;
- Etudier la possibilité de proposer une méthode de comptabilisation du capital naturel (stocks d'actifs naturels et flux de services écosystémiques) utilisable à l'échelle régionale et infrarégionale ;
- Identifier les types de données à mobiliser et disponibles à l'échelle régionale et infrarégionale pour réaliser une comptabilité écosystémique du capital naturel ;
- Tester la méthode de comptabilisation à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et d'un territoire infrarégional intéressé ;
- Mettre en évidence les limites de la méthode et proposer des perspectives d'évolution ;
- Rédiger une note méthodologique qui retrace toutes les étapes et types de données nécessaires à la comptabilisation écosystémique du capital naturel à l'échelle régionale et infrarégionale et qui précise les modalités et conditions de mise en œuvre de la méthode proposée ;
- Proposer des pistes de valorisation de services écosystémiques au regard des enjeux de transition écologique régionaux et du territoire infrarégional sélectionné ;
- Rédiger un rapport.

Profil recherché

- Formation en économie de l'environnement ou économie écologique, en sciences de la vie et de la Terre de niveau bac+5 ;
- Forte motivation pour les problématiques environnementales et de développement soutenable ;
- Maîtrise des outils bureautiques standards et d'information géographique (Excel, Word, SIG...) ;
- Aisance relationnelle ;
- Capacité de synthèse, d'analyse ;
- Autonomie, organisation, rigueur ;
- Clarté d'expression orale, bonne capacité rédactionnelle ;
- Aptitudes pour le travail d'équipe ;

- Permis B

Informations pratiques

Encadrement : ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté

Période de stage : De mars/avril à septembre/octobre 2021

Conditions : Stage de 6 mois - 35h

Indemnisation selon réglementation légale en vigueur

Poste basé dans les locaux d'ALTERRE à Dijon

CV et lettre manuscrite à :

Monsieur le Président

Alterre Bourgogne-Franche-Comté

A l'attention de David Michelin

2, allée Pierre Lacroute

21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 44 30

Courriel : d.michelin@alterrebfc.org

<https://www.alterrebourgognefranchecomte.org/>

Date limite de réception des candidatures : **19/02/2021**